



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 118757

## Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur la formation de la profession d'esthéticienne. Le coût de cette formation peut aller jusqu'à 4 000 euros dans certaines écoles, avec seulement 2 jours de cours par semaine et le reste du temps 2 ans de stage non rémunéré dans une entreprise. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend prendre des mesures pour mieux réglementer les stages en entreprise exigés pour passer les diplômes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dolez](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118757

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** PME, commerce, artisanat et professions libérales

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 20 février 2007, page 1716